

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

NOTA.—En 1888, les districts d'Alberta, d'Assinibota, d'Athabaska et de Saskatchewan, qui constituaient alors les Territoires du Nord-Ouest, avec Regina comme capitale, furent pourvus d'un gouvernement local responsable et l'ancien Conseil du Nord-Ouest fut remplacé par la législature du Nord-Ouest, laquelle subsista jusqu'au 31 août 1905. Lorsque, le 1er septembre 1905, ces territoires furent morcelés entre les provinces d'Alberta et de Saskatchewan, celles-ci obtinrent un système de gouvernement semblable à celui des autres provinces. Le système de gouvernement en vigueur dans le reste des Territoires fut abandonné en 1905 et le poste de lieutenant-gouverneur abolí. Le gouvernement fut confié à un commissaire et à un Conseil, maintenant composé de six membres, dont l'un peut remplir les fonctions de sous-commissaire. L'application des diverses lois, ordonnances et réglementations concernant les Territoires du Nord-Ouest relève du directeur de la Branche des Terres, Parcs et Forêts, ministère des Mines et Ressources, qui est aussi sous-commissaire. Le siège du gouvernement est à Ottawa. Les lieutenants-gouverneurs depuis la confédération jusqu'à 1905 sont énumérés à la p. 79 de l'Annuaire de 1945.

CONSEIL TERRITORIAL

(Nommé par le gouverneur général en conseil)

Commissaire—HUGH L. KEENLEYSIDE.

Sous-commissaire—ROY ALEXANDER GIBSON.

Membres du Conseil—AUSTIN LOUIS CUMMING; KENNETH ROBINSON DALY; ROBERT ALEXANDER HOBY; STUART TAYLOR WOOD.

Secrétaire—JAMES GOLDWIN WRIGHT.

Section 3.—Relations entre le Dominion et les provinces*

La phase actuelle des relations entre le Dominion et les provinces date de la conférence fédérale-provinciale de décembre 1936. A cette époque, la sécheresse et la baisse des prix avaient placé le gouvernement de l'Alberta en défaut partiel de paiement de sa dette en souffrance et les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba avaient fait savoir clairement à la Conférence qu'à défaut d'assistance, ils seraient forcés de prendre des mesures semblables. Sur l'invitation du ministre fédéral des Finances et des premiers ministres des trois provinces des Prairies, la Banque du Canada a entrepris une analyse de leur situation financière. Le rapport de la Banque a été publié le 15 février 1937 pour le Manitoba, le 15 mars pour la Saskatchewan et le 7 avril pour l'Alberta. Ce rapport recommande une certaine assistance financière provisoire de la part du gouvernement fédéral, mais conclut qu'il ne semble pas y avoir d'autre solution possible que celle que pourrait apporter une enquête complète sur les pouvoirs financiers et les responsabilités des organismes administratifs canadiens à tous les degrés. Outre les difficultés spéciales des provinces des Prairies, le fardeau des secours avait affaibli la situation financière de tous les gouvernements provinciaux et municipaux et ceux-ci se révélaient tout à fait incapables d'en porter totalement le poids.

Commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces.—La Commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces est établie le 14 août 1937 en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1908. L'hon. N. W. Rowell, juge en chef de l'Ontario, en est le président; les membres sont l'hon. Thi-baudau Rinfret, juge de la Cour suprême du Canada, M. J. W. Dafoe, de Winnipeg, M. R. A. MacKay, de l'Université Dalhousie, et le professeur H. F. Angus, de l'Université de la Colombie-Britannique. Subséquentement, le juge Rinfret est forcé de se retirer pour des raisons de santé; M. Joseph Sirois, de Québec, le remplace. La maladie cause également la démission du juge en chef Rowell en 1938 et M. Sirois lui succède à la présidence. La commission est donc généralement connue sous le nom de Commission Rowell-Sirois ou Commission Sirois. Le rapport, soumis le 3 mai 1940, recommande des changements importants† au point de vue financier et juridique; en voici les principaux: (1) juridiction exclusive du Dominion dans

* Rédigé par D. A. Skelton, conseiller en matière de recherches, Banque du Canada, Ottawa.

† Voir Annuaire de 1930, pp. 1189-1196.